

REGLEMENT INTERIEUR AUX PARTICULIERS

Ludomobile – MJC Vienne Saison 2020-2021

- ❖ La ludomobile est une activité de la ludothèque de la MJC de Vienne.
- ❖ La ludothèque itinérante se déplace sur le territoire de Vienne Condrieu Agglomération.
- ❖ C'est un espace culturel centré sur le jeu et les jouets.
- ❖ Sa mission est de donner à jouer, de développer la pratique du jeu et le plaisir de jouer, de créer du lien, de la rencontre et de la convivialité.
- ❖ La ludomobile est ouverte à toute personne adhérente, de la toute petite-enfance à l'adulte.
- ❖ La ludomobile est animée par des ludothécaires qualifiés, avec l'aide de bénévoles formés à cet effet.

Suite à la situation sanitaire, les conditions d'accès à la ludomobile sont modifiées.

Venir à la ludothèque c'est :

- * accepter et respecter les conditions d'accès mises en place dans le cadre de la situation sanitaire actuelle**
- * s'engager à signaler à la ludothèque toute suspicion de COVID dans son entourage**
- * accepter que ses enfants jouent avec d'autres enfants**

Article I : ADHESION

L'accès à la Ludomobile, à la Ludothèque de Vienne et à la Ludothèque de Pont-Evêque ne peut se faire qu'après avoir souscrit une adhésion à la MJC de Vienne ou dans les autres MJC de l'Isère Rhodanienne (Chasse-sur-Rhône, Estrablin, Seyssuel, Serpaize).

L'adhésion est valable de septembre à août.

Le montant de l'adhésion est de : 16€ par famille ou assistante maternelle / 10€ par adulte seul / 6€ par enfant seul (+ de 8 ans)

Une carte d'adhérent avec code à barres vous est remise lors de votre inscription. Vous êtes priés de la présenter à chaque visite et de la conserver d'une année sur l'autre.

Article II : JEU SUR PLACE

- A chaque visite, les adhérents sont priés de se signaler auprès du ludothécaire.
- Nombre de places limité : accès uniquement sur réservation.

Inscription au préalable par téléphone au 04.74.58.21.98 ou 07.86.62.36.18 ou 07.86.12.67.75

- Port du masque obligatoire à partir de 11 ans.
 - Obligation de se laver les mains avant l'accès dans les locaux (gel à disposition).
 - Afin de permettre la libre circulation de chacun dans nos locaux, les usagers, petits et grands, à se laver les mains régulièrement pendant leur temps de jeu et à garder le masque pour les + 11 ans.
 - Les chaussures doivent être retirées à l'entrée, dans la zone dédiée à cet effet (marquage au sol).
 - Pour le change des tout-petits : merci de vous munir de vos langes personnels, table à disposition.
 - Les adhérents sont priés de ne pas boire ou manger sur les espaces de jeux. Un lieu pour le « goûter » est prévu à cet effet.
 - Au moment du départ, les jeux doivent être ramenés dans leurs espaces appropriés.
-
- ❖ La ludothèque s'engage, avec la commune accueillante, à accueillir les usagers dans une salle avec des sols propres.
 - ❖ La ludothèque s'engage à désinfecter les jeux et les jouets, les points de contacts, les sanitaires, les tables et les chaises après chaque créneau.

Article III : RESPONSABILITE

La ludomobile n'étant pas une garderie, les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.

Néanmoins les enfants de plus de 10 ans peuvent venir jouer sur place non accompagnés, mais ils restent sous la responsabilité de leurs parents (adhésion et autorisation parentale à remplir auprès de la ludothécaire).

La ludomobile se dégage de toute responsabilité concernant la surveillance des enfants, les dommages corporels ou les dégâts matériels causés par autrui.